

**A FAIRE PARVENIR AU MOINS 3 SEMAINES AVANT L'INSTALLATION. SOYEZ PRÉVOYANT !**

**ATTENTION : avant toute demande de bateau pavé et en cas de modification ou de création de clôture, vous devez faire une déclaration préalable au service urbanisme de la mairie (valable un an).**

**Si le service urbanisme vous l'a déjà attribué, indiquez le N° de la déclaration préalable ou du permis de construire :**

**N° :** ..... **Date d'obtention :** .....

Tél. : 01 41 19 83 00  
Fax : 01 41 19 83 19  
voirie@bois-colombes.com

Merci de retourner ce document dûment complété et signé soit à l'accueil des mairies, soit par fax, ou encore par mail (joindre alors le scan du document signé et le plan de situation à l'échelle lorsqu'il est exigé).

**■ Le demandeur** Téléphone : .....

Je soussigné(e),  
(Nom : ) ..... (Prénom :) .....  
(Professionnel, votre N° SIRET : ..... et votre code APE : ..... )  
Courriel : .....  
résidant à l'adresse suivante : .....

**demande l'autorisation de construire un bateau pavé** au droit de l'immeuble dont je suis propriétaire  
à Bois-Colombes à l'adresse suivante \*\* : .....

\*\*Joindre un plan de situation à l'échelle

**■ L'entreprise chargée de l'installation** - N° SIRET et code APE : .....

Raison sociale : ..... Tél. : .....  
Adresse : .....  
Courriel : ..... FAX : .....

**Je suis informé(e) QUE LA CONSTRUCTION DU BATEAU PAVÉ EST SUBORDONNÉE À L'OBTENTION PRÉALABLE DE L'AUTORISATION.**

**LE DÉPÔT DE CE DOCUMENT NE SAURAIT DONC EN AUCUN CAS PRÉSUMER DE LA SUITE QUI LUI SERA ACCORDÉE.**

*En cas d'autorisation, je m'engage à :*  
- maintenir en bon état ce bateau pavé, objet de la présente demande, sous ma responsabilité et à mes frais ;  
- respecter les règlements de Police et de voirie en vigueur ainsi que les prescriptions qui me seraient indiquées,  
- payer sur simple demande de l'administration les frais éventuels de remise en état des trottoirs et chaussées ;

**Bois-Colombes, le** ..... **Signature du demandeur :** 

Avis du surveillant de voirie :